ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 94752

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur le respect de la sécurité routière par le jeune public. Le bilan de la sécurité routière pour le premier semestre 2010 laisse apparaître une baisse de tous les indicateurs d'accidentalité par rapport à ceux de 2009, malgré un trafic à la hausse. Il faut cependant constater que le les jeunes restent particulièrement touchés par la mortalité, on note ainsi une augmentation de 9 % de la mortalité des moins de 18 ans, et, si les 18-24 ans ont connu la plus forte baisse de la mortalité, ils restent toujours sur-représentés dans la mortalité routière (21 % des tués pour 9 % de la population). Une enquête de l'institut CSA sur le rapport qu'entretiennent les jeunes de 15 à 24 ans avec la sécurité routière, menée cet été, laisse apparaître que les jeunes interrogés ne sont pas encore suffisamment conscients que le principal danger réside dans le non respect des règles élémentaires de la sécurité routière en tant que conducteurs de véhicules ou piétons. Aussi souhaiterait connaître les efforts de sensibilisation mis en oeuvre par le Gouvernement en ce domaine.

Texte de la réponse

À l'attention spécifique des jeunes, la communication de la sécurité routière, en 2010, s'est appuyée sur deux leviers. D'une part, le rappel radical des conséquences dramatiques du risque alcool par un film très réaliste Insoutenable, diffusé uniquement via Internet, qui a suscité un intérêt immédiat et sur la durée (près de 4 millions de visionnages, meilleur score de tous les films publicitaires sur la plate-forme You Tube en termes de consultation en 2010). Et, d'autre part, la valorisation de la solution du conducteur sobre désigné « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » avant toute sortie alcoolisée. Ainsi, pendant l'été, la sécurité routière a mis en place une tournée des plages, assuré une présence sur des festivals musicaux (Printemps de Bourges, Francofolies de la Rochelle, Eurockéenne de Belfort, Solidays, Rock en Seine) et programmé une campagne radio. En décembre, une opération avec les animateurs des radios les plus écoutées par les jeunes et des spots radio dans la veine du film Insoutenable ont été diffusés. Une application pour Smartphone (iPhone et Androïd), particulièrement utilisée par les plus jeunes, a été créée pour donner « les bons mots » à l'entourage afin de dissuader un proche qui a bu de reprendre le volant. Et enfin, afin de rendre « désirable » le fait d'être « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas », le site ckisam.fr a été enrichi d'un module interactif permettant de personnaliser, avec sa propre photo ou celle d'un ami, des vidéos mettant en scène Sam. L'internaute peut ensuite les partager en un clic avec ses amis (envoi par e-mail, sur Twitter et Facebook). Les jeunes ont également été touchés par les messages thématiques diffusés par la sécurité routière. Aussi, afin de faire prendre conscience à tous les usagers de la vulnérabilité des deux-roues motorisés, une campagne très démonstrative a été déclinée pendant le mois de juin, à la télévision et sur le web, au travers de quatre situations dangereuses auxquelles les deux-roues motorisés peuvent être confrontés soit de leur fait - doublement par la droite, sortie de route -, soit du fait des automobilistes - ouverture de portière, oubli du clignotant. En termes de prévention vers tous les publics, la communication a entamé en 2010 la réalisation d'une série de 91 programmes courts d'une minute à la télévision, en partenariat avec TF1 et l'émission

Automoto et avec France Télévisions et l'émission C'est pas sorcier, afin de rappeler de manière pédagogique l'exposition aux risques au travers de situations très concrètes et quotidiennes : entretien et équipement, capacité à conduire et comportement, environnements à risque, usagers vulnérables. En tout, ces émissions « tout public » auront été diffusées 1 400 fois au cours des années 2010-2011.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Josée Roig
Circonscription : Vaucluse (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94752
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13160
Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4538